

## AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHIER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE ET LA VOIX – GRAC – RMC – FURY CLUB :

Journée de rencontre entre clubs d'ambassadeurs - 28 mars 2026

Ce document autorise le GRAC (Groupement Régional d'Actions Cinématographiques), le RMC (Réseau Médiation Cinéma) et le Fury Club à prendre en photo, en vidéo ainsi qu'enregistrer la voix des participants lors de l'événement du 28 mars 2026.

Les images et vidéos seront utilisées uniquement pour :

- Les bilans de la journée du GRAC et RMC,
- Les réseaux sociaux du RMC et des salles du Fury Club (Instagram, Facebook, LinkedIn),
- Le site internet du GRAC et du Fury Club,
- Les supports de communication interne et externe (plaquettes, présentations, bilans et rapports d'activité).

Je soussigné(e), ..... né(e) le ....., demeurant .....  
.....

Autorise le GRAC, le Fury Club et le RMC à utiliser mon image et ma voix, captées lors de l'événement du 28 mars 2026, sur les supports mentionnés ci-dessus.

Pour une durée de 10 ans à compter du 28 mars 2026, renouvelable uniquement sur accord exprès de ma part.

Cette autorisation est strictement limitée aux usages cités ci-dessus et exclut toute utilisation commerciale, publicitaire ou non prévue dans ce document.

Je reconnaissais avoir été informé(e) que :

- Mon autorisation est libre, spécifique et révocable à tout moment par écrit à l'adresse [forum@grac.asso.fr](mailto:forum@grac.asso.fr).
- Je dispose d'un droit de rétractation et peux demander le retrait des contenus me concernant dans un délai de 15 jours après ma demande.

Fait à ....., le .....

Signature (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)